



OBJET VOTE DES SUBVENTIONS INSCRITES AU B.P. 2013

Réf. 2013-49 - feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2013

A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Bénédicte VI VI ANT, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX.

Absent : Luc ROSSET

Secrétaire de séance : Bénédicte VI VI ANT

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

VU les demandes de subvention reçues au cours de l'année,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents

D'ATTRIBUER les subventions suivantes :

Associations de la commune

Bibliothèque	500,00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	170,00 €
Coopérative scolaire (école de Nonglard)	208,00 €
Association de Parents d'élèves	600,00 €
Comité Animation Nonglard	200,00 €

Associations extérieures

Association Sportive de Sillingy (foot)	150,00 €
Foyer socioculturel du collège de Poisy	150,00 €
Prévention Routière	65,00 €
Maison Rural de Champ Molliaz	100,00 €
Amicale des Pompiers, Sillingy	100,00 €

Montant total des subventions **2243,00 euros**

- **PRECISE** que ces dépenses sont prévues au budget primitif 2013



OBJET VOTE DES SUBVENTIONS INSCRITES AU B.P. 2013

Réf.2013-49 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2013

A 20H00

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIAN T Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIAN T Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation
18 novembre 2013

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 25 novembre 2013

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 27 novembre 2013